



COM

60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

CÔTÉ *Cadres*

n° 3

Intéressement : seuil de déclenchement 2010

L'intéressement à La Poste fait appel à la notion de résultat économique. Le critère défini à ce titre est le résultat net après impôt du Groupe.

L'intéressement sera mis en paiement pour l'année 2010 si le groupe atteint un résultat après impôt de 134 millions d'euros.

Le montant de l'intéressement par agent est fixé à 150 euros pour la période 2009-2011, ce montant est variable en fonction des résultats de l'entreprise.

POUR FO COM, l'intéressement basé sur un montant pivot de 150 euros reste très insuffisant.

Par ailleurs les spécificités des comptes de résultats d'une société anonyme laissent une large place à l'interprétation et donc influencent le résultat final affiché...

FO COM revendique 800 euros pour tous les postiers.

Élections au conseil d'administration de La Poste : c'est parti

Le conseil d'administration définit et conduit la politique générale de La Poste et de ses filiales. Il veille à la mise en œuvre des missions de service public, définit les orientations tarifaires et se prononce sur les choix stratégiques de l'entreprise.

Ses 21 membres disposent d'un mandat pour cinq années. Sept sont représentants de l'État nommés par décret, sept sont choisis en raison de leur compétence et sept sont membres des salariés élus du personnel.

La présence de FO dans cette instance est indispensable afin d'affirmer nos positions directement auprès des dirigeants de l'entreprise et du Gouvernement et défendre les intérêts du personnel. C'est également l'opportunité de connaître à la source la stratégie patronale et les orientations des autres syndicats.

L'élection aura lieu le 16 novembre 2010 pour le vote papier et débutera le 8 novembre 2010 pour le vote électronique en région Nord Pas de Calais.

POUR FO COM, les élections au conseil d'administration de La Poste sont extrêmement importantes pour connaître en amont les orientations de l'entreprise.

Il faut se mobiliser pour que le 16 novembre les postiers votent pour les candidats FO COM.

N'hésitez pas à contacter FO COM à cadres.laposte@fo-com.com

Enseigne – Commercial bancaire

Un CSP sous pression permanente victime d'un management « agressif » fait part de ses difficultés aux représentants FO COM. Le CSP est convoqué par le DTELP et son adjoint pour lui faire part de leur mécontentement : il est interdit de critiquer sa hiérarchie fusse t'elle coupable de sombres agissements et encore moins d'en parler aux représentants du personnel...

Le DTELP lui propose soit de changer de fonction soit d'aller exercer ses missions dans un autre groupement.

FO COM est intervenue afin de protéger cet agent en difficulté et a trouvé une solution convenant à ce collaborateur.

FO COM dénonce la chasse aux sorcières organisée contre les collaborateurs qui osent s'exprimer.

FO COM restera vigilante concernant ce dossier et n'hésitera pas à exposer cette affaire au directeur général de l'Enseigne.

Anti syndicalisme quand tu nous tiens...

Courrier

Au courrier un responsable distribution III.3 nommé sur un poste groupe A en attente de validation par une RPP se voit du jour au lendemain muté sur un autre établissement en III.3.

Pourquoi ? le cadre a refusé les mesures de départ anticipé à la retraite avec une forte décote !

La DOTC ne veut rien entendre, après 45 ans point de salut, vous êtes senior, encore un domaine bafoué par La Poste. On nous parle de rencontrer les personnels le jour de leur quarante-cinquième anniversaire pour établir avec eux un véritable projet professionnel pour leur avenir : cela semble être en opposition avec la réalité du terrain !

FO COM fera tout pour que la situation de ce cadre trouve une fin heureuse : c'est fait !

Courrier

Dans une PIC, un « brillant » DPIC en échec sur le dialogue social se sépare :

- du directeur adjoint qui lui fait de l'ombre et réussit mieux que lui,
- de l'ancienne responsable RH pas au niveau,
- de la nouvelle responsable RH qui ose lui dire ce qu'elle pense,
- du responsable communication pas fiable,
- de la nouvelle responsable communication qui ne lui plaît pas,
- de l'assistante de direction qui l'agace,
- du nouveau responsable traitement nuit qui ne lui convient pas,
- du responsable traitement soirée qu'il trouve désinvolte,
- de la responsable S3C qu'il trouve inefficace,
- d'un chef d'équipe qui ne lui plaît pas.

Et le tout en toute impunité en accord avec le nouveau DOTC...

Que de surnombres méritants en mission... en attendant le départ de certains...

Pour FO COM la déconcentration opérationnelle a atteint ses limites.

La métierisation, la suppression de la DORH, ne font qu'aggraver et accentuer ces pratiques de non-respect des règles RH.

Pour FO COM seule l'unité de La Poste pourra pallier à ces injustices, qui entraînent le mal être et la souffrance au travail

Communication Côté Cadres

Afin de vous tenir informé au plus tôt et de manière réactive, Côté Cadres a besoin de vos coordonnées mail personnelles. Je vous remercie d'avance de vos retours d'informations.

Faites remonter vos coordonnées à :

cadres.laposte@fo-com.com

ou par courrier à :

**FO COM Côté Cadres
60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13**